



**Section FO Finances
du Pas-de-Calais**

CHSCT

CHSCT du 15 juin 2021 – Déclaration liminaire

Monsieur Le Président ;

FO FINANCES 62 se réjouit de la tenue de ce CHS CT en présentiel .

La période COVID 19 semble donner des signes de reprise dans un univers de travail revenu à la normale.

Cependant, les élus FO FINANCES 62 constatent que les travaux du groupe de travail ministériel, qui s'est tenu le 10 mars, marque une nouvelle étape dans la restriction des droits des agents publics instituée par la loi du 6 août 2019, avec la disparition des CHSCT, à compter du 1er janvier 2023.

La crise sanitaire a démontré toute la pertinence des CHSCT dans notre ministère.

Bien des réponses aux légitimes demandes des agents ont été trouvées dans cette instance. Notre ministère s'est adapté, au gré des événements, pour pouvoir concilier les volontés médicales et gouvernementales aux exigences du terrain. De nombreux guides, réactualisés en permanence, ont été élaborés, en collaboration avec les représentants du personnel lors de CHSCT ministériels.

FO Finances 62 salut les efforts consentis pour apporter des réponses et des moyens, à des agents, inquiets, déboussolés, chahutés, par des mois éprouvants. Néanmoins, le contexte demeure compliqué. Longtemps passé sous silence, la question des risques psychosociaux liée à la gestion de crise, est, enfin, prise en considération. Nombreux collègues ressentent une grande lassitude dans le changement de leur mode de travail et dans les contraintes qui perturbent leur vie et leur lien social.

Cette crise sanitaire a vu se développer le télétravail.

Malgré des aspects bénéfiques, le télétravail, tel qu'il est vécu, aujourd'hui, et selon un rapport de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), apporterait, chez certains, davantage de stress, que le travail en présentiel. Le personnel touché se retrouve à tous les échelons, dont l'encadrement, privé de repère managérial.

FO Finances 62 revendique un accompagnement matériel et financier permettant aux agents , de pourvoir à leur installation, ergonomique, thermique et électrique à domicile.

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

Le télétravail doit rester une avancée sociale et non une invitation déguisée à libérer des espaces pour permettre à l'administration de faire des économies à bon compte sur le dos des agents.

FO Finances 62 revendique toujours le recrutement d'un médecin de prévention pour le secteur d'Arras même si nous saluons, pour la continuité de service, le travail des docteurs et de l'infirmière.

FO Finances 62 dénonce la création des Comités Sociaux d'Administration (CSA), par fusion des Comités techniques et des CHSCT qui a pour but, d'abord et avant tout, de limiter l'expression syndicale par la réduction du nombre de représentants élus.

En quoi une fusion des CT et des CHSCT apporte-t-elle un plus aux agents ?

FO Finances 62 demande à ce que les objectifs restent dans le cadre des conditions de travail, tournés vers l'amélioration du schéma d'activité et non vers de quelconques visées déstructurantes pour nos services.

Plus que jamais, en cette année 2021, FO Finances 62 exige :

- **L'arrêt immédiat des réformes en cours aux finances.**
- **Le maintien des CHSCT et de leurs budgets dédiés.**

Vos représentants **FO-Finances 62** en CHSCT :
Titulaires : Laurence DIDAUX & Valérie CADET
Suppléants : Justine KORKUT & Gautier LEDOUX

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais